



**Procès-Verbal de la séance du
Conseil Municipal
du samedi 27 juin 2020 à 15h**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ichtratzheim s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale et sous la présidence de :

Monsieur GILGENMANN Grégory, Maire

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Présents :

- GILGENMANN Grégory
- SCHMITT Odile
- ECKLY Christophe
- BALTAZAR Zélia
- CHAVE Stéphanie
- HOMAR Farhat
- LEMINEUR Nicolas
- SCHUMPP Jean-Marie
- SCHWUTTGE Séverine
- WEISS Sylvain

Absents excusés :

- SCHAAL Denis : procuration donnée à WEISS Sylvain

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur WEISS Sylvain est proposé comme secrétaire de séance.

APPROUVÉ à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2020 a été

APPROUVÉ à l'unanimité

Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du château 67640 ICHTRATZHEIM

Messagerie : mairie.ichtratzheim@orange.fr - Site internet : www.ichtratzheim.fr

Téléphone : 03 88 64 15 54 Fax : 03 90 29 84 23

Secrétariat : lundi de 8h00 à 12h00, jeudi de 13h30 à 20h00 et vendredi de 8h00 à 11h30

3. Commissions thématiques communales

Création des commissions permanentes

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur GILGENMANN, Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-22 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de créer les 2 commissions thématiques communales suivantes :
 - Commission « Administration générale, finances et développement durable »
 - Commission « Communication, sécurité et biens publics »

APPROUVÉ à l'unanimité

Membres des commissions permanentes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de désigner les membres de ces commissions :
 - **Commission « Administration générale, finances et développement durable »**
 - Madame SCHMITT Odile, Présidente
 - Madame CHAVE Stéphanie
 - Madame SCHWUTTGE Séverine
 - Monsieur FARHAT Homar
 - Monsieur LEMINEUR Nicolas
 - **Commission « Communication, sécurité et biens publics »**
 - Madame ECKLY Christophe, Président
 - Monsieur SCHAAL Denis
 - Monsieur WEISS Sylvain
 - Monsieur SCHUMPP Jean-Marie
 - Madame BALTAZAR Zélia

APPROUVÉ à l'unanimité

4. Commission Communale des Impôts Directs - CCID

Madame Odile SCHMITT, Adjointe au Maire, rappelle à l'assemblée qu'à l'issue des élections municipales, et conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une Commission Communale des Impôts directs doit être instituée dans chaque commune, la durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations, ou nouvelles évaluations, des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Elle est composée :

- Du Maire, ou d'un Adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur des Finances Publiques, à partir d'une liste de contribuables, en nombre double soit 12 titulaires et 12 suppléants, proposée par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Propose** la liste ci-dessous :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Maire	GILGENMANN Grégory	
Villageois acquittant la taxe foncière sur du bâti et/ou habitation	KRAUSE Pascal	ECKLY Christophe
	SCHWUTTGE Séverine	HEITMANN Rémy
	BALTAZAR Zélia	SPRAUEL Yannick
	GRAD André	LEMINEUR Nicolas
	SCHMITT Odile	NONNENMACHER Valérie
	KERN Huguette	GARRIEN David
	CHAVE Stéphanie	SCHAAL denis
	BOSAL Aline	HEDJERASSI Régine
	HAMM Dominique	SCHAAL Vincent
	SITTLER Hubert	WEISS Sylvain
Entreprise soumise à la cotisation foncière des entreprises	GROSSMANN Marc (Foies Gras Ried)	DEMIR Ercan
	BIHL Jean Pierre (SAS Jurestim)	BELOW Jacky

APPROUVÉ à l'unanimité

5. Formation des élus

Monsieur GILGENMANN Grégory, Maire, expose à l'assemblée, que conformément à l'article L2123-12 du CGCT, le conseil municipal a l'obligation de délibérer dans les 3 mois suivant son renouvellement, sur l'exercice du droit à la formation de ses membres et notamment des élus titulaires d'une délégation qui doivent bénéficier d'une formation au cours de leur première année de mandat. Il s'agit de déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de retenir pour la formation des élus la somme de 500 euros pour l'année 2020 en cours (somme inscrite au BP 2020) et de 1000€ pour les années suivantes
- **D'orienter** les actions de formation vers les spécificités de chaque élu en lien avec leurs délégations, dossiers ou missions en charge

APPROUVÉ à l'unanimité

6. Subventions aux associations

Madame Odile SCHMITT, Adjointe au Maire, présente les demandes de subvention reçues pour l'année 2020. Elle rappelle que les associations et organisations d'intérêt général communales sont sollicitées tous les ans afin de transmettre leur demande de subvention formalisée à la commune. En raison de la crise sanitaire, le délai laissé aux associations par la commune a été augmenté. Il est précisé que l'AAPPMA et la Conseil de Fabrique de la Paroisse n'ont pas sollicité la commune pour l'octroi d'une subvention en 2020.

Par ailleurs, des associations demandent ponctuellement l'accès à des salles de la Mairie et à la cour de l'école, dans le cadre de leurs activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Association Passerelle :

Madame CHAVE Stéphanie se retire de la salle du conseil pour le débat et vote.

demandé 150 € - attribué 150 €

Association Foncière :

demandé 600 € - attribué 600 €

Amicale des Donneurs de Sang : demandé 200 € - attribué 200 €

Les crédits sont inscrits au BP 2020 Article 6574.

L'association « Bien Etre » : demande « mise à disposition de la salle du conseil les mercredis soirs dans le cadre de son activité régulière » - accordé

- **Autorise** le Maire à pouvoir accorder gratuitement aux associations l'accès aux salles de la Mairie et à la cour de l'école, dans le cadre d'activités d'intérêt général communal.

APPROUVÉ à l'unanimité

7. Strasbourg Electricité Réseau : rapport d'activité

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport d'activité de concession 2019 d'Electricité de Strasbourg, notamment les principaux indicateurs économiques et financiers.

Vu le compte-rendu présenté

Vu les explications apportées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Prend acte** du compte-rendu tel qu'il a été présenté

8. Service Départemental d'Incendie et de Secours SDIS – Rapport d'activité

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport d'activité du SDIS 67 : activités opérationnelles, activités territoriales et communales, ressources financières et ressources humaines.

L'adjudant EGELE Hervé, chef de la section des Sapeurs-Pompiers de Nordhouse-Hipsheim-Ichtratzheim, a transmis à la commune les éléments opérationnels ci-dessous concernant la section locale.

Pour 2019, la section Plaine de l'III est intervenue sur l'ensemble de son secteur à 74 reprises.

- 47 interventions sur Nordhouse
- 19 interventions sur Hipsheim
- 8 interventions sur Ichtratzheim, dont 6 Secours à personnes, 1 Feu de benne et 1 capture d'animal.

Pour 2020, la Section Plaine de l'III est intervenus sur l'ensemble de son secteur à 17 reprises. Le faible nombre d'interventions est lié au fait que de mi-mars au 8 juin les sections n'intervenaient plus que sur de l'incendie, le Secours à personne et les opérations diverses, étant totalement assurées par les CSP à cause du COVID-19.

- 12 Interventions sur Nordhouse
- 3 Interventions sur Hipsheim
- 1 intervention sur la RD 1083 pour un feu de voiture
- 1 intervention sur Ichtratzheim pour un feu de cheminée

Vu le rapport présenté

Vu les explications apportées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté

9. Informations et divers

Mise en service attendue des feux tricolores du carrefour d'Ichtratzheim-Faubourg : il faut s'attendre à plusieurs semaines de réglages par le SIRAC afin d'identifier le fonctionnement optimal.

Fait à Ichtratzheim, le 02 juillet 2020

Le Maire d'Ichtratzheim

Grégory GILGENMANN

